

Résumé des principales décisions du plénum du Conseil général du 16 décembre 2024

1. Examen et approbation du budget 2025 de la Municipalité de Sion

L'entrée en matière est **acceptée** par 54 oui, 0 abstention et 0 non

Dicastère 1 : Administration générale & Finances

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
------------------	-------------------------	------------------	----------------	----------------	------------	-------------------------	-------------	----------

Aucun amendement n'a été déposé

Dicastère 2 : Economie & Tourisme

1	Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
	Fonct.	264.3130 p.65	Prestations de service de tiers	376'000.-	396'000.-	+20'000.-	Cette somme devra être consacrée au renforcement auprès de la population de la communication sur les énergies renouvelables et surtout la possibilité d'obtenir des subsides pour participer aux mesures en lien avec la transitions énergétique (– 39'000frs par rapport au budget 2024) Canaux à renforcer : tout ménage, application smartphone, presse, etc.	Les Verts	L'amendement a été refusé par 20 oui 34 non 1 abstention

Dicastère 3 : Education & Culture

	Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
2	Fonct	301.3130 p.73	Prestations de services de tiers	787'000.-	817'000.-	+30'000.-	<p>Implanter le projet « et si on éteignait ? » sur la commune de Sion destiné à la prévention numérique. La commune d'Ayent, en collaboration avec l'association action innocence, a développé et testé un concept de prévention de l'utilisation excessive des écrans par les jeunes. Sur la base d'un sondage réalisé auprès des élèves, enseignants et parents, ce projet est un succès. Il est mis gratuitement à disposition des communes. La commune de Sierre a déjà manifesté son intérêt, ainsi que deux autres communes. Il consiste à mettre sur pied des conférences, évaluer le temps passé sur les écrans, proposer des ateliers imaginés par les élèves pour identifier des alternatives aux écrans et comme défi ultime de tester une semaine sans écran.</p> <p>Par cet amendement, le groupe PLR demande l'implémentation d'un tel projet dans les écoles primaires, adapté bien évidemment aux spécificités et aux besoins de la commune de Sion, afin de lutter contre les effets nocifs avérés de l'utilisation excessive des écrans.</p>	PLR	L'amendement a été accepté par 49 oui 2 non 4 abstentions

							Le montant indiqué correspond aux coûts effectifs enregistrés à Ayent pondéré par le nombre d'habitants,		
3	Inv.	308.5040 p.207	Terrains bâtis	2'000'000.-	2'150'000.-	+ 150'000.-	<p>En août 2023, les élèves de nos centres scolaires ont dû débiter leur année scolaire sous un soleil de plomb et une chaleur étouffante. Ce phénomène appelé à perdurer s'est à nouveau manifesté cette année.</p> <p>A l'heure actuelle, plusieurs cours d'école, notamment celle du Sacré-Cœur et du Vieux-Moulin et de l'ancienne école normale des filles, sont quasi entièrement minéralisée.</p> <p>Pour le confort de nos enfants et surtout leur santé, nous proposons de prévoir un minimum d'espaces verts, arborisés, dans les cours qui n'en n'ont que très peu en vue de les protéger contre les périodes de canicules.</p>	Les Verts	L'amendement a été refusé par 21 oui 32 non 0 abstentions

Dicastère 4 : Affaires sociales

	Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
--	------------------	-------------------------	------------------	----------------	----------------	------------	-------------------------	-------------	----------

Aucun amendement n'a été déposé

Dicastère 5 : Sécurité publique

	Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
--	------------------	-------------------------	------------------	----------------	----------------	------------	-------------------------	-------------	----------

Aucun amendement n'a été déposé

Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement

	Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission
5	Inv.	600.5010 p.223	Routes/voies de circulation Aglo Valais central	850'000.-	500'000.-	-350'000.-	<p>Pour la sous-rubrique « Agglo Valais central » budgétisée à CHF 850'000.- l'explication fournie dans le cadre de l'étude du budget indique que ce montant sera exclusivement dévolu à réaliser une liaison cyclable entre la passerelle de l'Hôpital et la passerelle de la Borgne.</p> <p>L'explication est insuffisante au vu du montant en jeu. De plus, notre groupe s'interroge quant à la faisabilité d'utiliser intégralement le montant sur la seule année 2025. Nous proposons un amendement réduisant le montant à CHF 500'000.- et proposons à la municipalité de venir avec un crédit supplémentaire si ce budget venait à être entièrement utilisé et insuffisant courant 2025</p>	PLR	L'amendement a été retiré
6	Inv.	600.5010 P223	Routes/Voies de communication	850'000.-	650'000.-	-200'000.-	<p>Les 850'000 CHF concernent uniquement la liaison entre la passerelle de l'hôpital et la passerelle de la borgne. Le trajet à aménager</p>	Le Centre	L'amendement a été accepté par 29 oui 24 non

			- Aglo Valais central				<p>passer derrière le parking de l'hôpital et mesure 250m environ. Avec une estimation à 1500.-/m, cela représente environ 375'000 auxquels il faut ajouter les coûts de signalétique et d'éclairage. Les coûts proposés semblent donc disproportionnés pour ce projet.</p>		2 abstentions
7	Inv.	600.5010 Page 223	Routes/voies de communication Pistes cyclables, parcs vélo	650'000.-	700'000.-	+50'000.-	<p>Pour une étude de réalisation d'une piste cyclable sécurisée séparée du trafic automobile reliant le nord au sud de la ville</p>	Les Verts	<p>L'amendement a été accepté par 38 oui 14 non 2 abstentions</p>
8	Inv	601.5060 P 228	Voirie Biens mobiliers	400'000.-	200'000.-	-200'000.-	<p>L'électrification et ou le renouvellement du parc machine et véhicule se poursuit. Un amendement du PS revoyant le montant à la baisse avait été accepté en 2023. La justification de la rubrique apparaissant insuffisante et le montant disproportionné. En sus de l'amendement, certains groupes ont demandé à la commune d'apporter des compléments d'informations, tel que l'état du parc actuel, le montant global, le type de machines... La commune n'a apporté aucun élément de réponse, les justifications de rubriques sont devenues plus obscures et la planification annuelle fait état d'investissements annuels répétitifs pour 2026 2029. Des montants conséquents et récurrents sans que ceux-ci soient questionnés et examinés.</p>	UDC	<p>L'amendement a été accepté par 27 oui 23 non 5 abstentions</p>

									L'UDC ne souhaite pas empêcher l'achat de véhicules électriques. Par contre, nous souhaitons que l'état de la flotte, sa motorisation, les critères retenus lors de l'achat et du remplacement de véhicules ainsi que les montants globaux prévus pour aboutir au renouvellement du parc soient clairement explicités.	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Dicastère 7 : Bâtiments et constructions

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire
------------------	-------------------------	------------------	----------------	----------------	------------	-------------------------	-------------

Aucun amendement n'a été déposé

Dicastère 8 : Urbanisme & Mobilité

	Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Décision
10	Fonct.	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	7'169'000.-	7'419'000.-	+250'000.-	La cadence de la partie de la ligne de bus BS11 Gare – SUVA a été portée il y a quelque temps déjà à dix minutes lors des heures de pointe. Cette décision a renforcé nettement la fréquentation sur ce parcours. Vu le succès rencontré, il est temps d'adopter la même cadence pour la deuxième partie de cette ligne reliant la Gare à la Garenne, ce d'autant plus qu'un projet vise	Les Verts	L'amendement est combattu avec celui du PS par : 11 oui 42 non 2 abstentions

							l'extension de la ligne jusqu'à Châteauneuf/Conthey. Augmenter la cadence sur toute la ligne permettra de drainer les pendulaires.		
11	Fonct.	856.3634 (p. 163)	Subventions aux entreprises publiques	7'169'000.-	7'419'000.-	+ 250'000.-	Il est nécessaire de créer une offre de bus du soir pertinente sur l'ensemble du territoire, pour les fins de semaine (jeudis, vendredis et samedis) et augmenter la cadence des lignes qui n'ont pas une cadence régulière.	PS	L'amendement a été refusé par 21 oui 33 non 0 abstention
12	Fonct.	860.3132 p.165	Honoraires experts et spécialistes	310'000.-	210'000.-	-100'000.-	Avant que la commission qui doit se pencher sur le futur de notre aéroport, propose un projet, les études pour le développement de ses infrastructures, et la certification qualité ne sont pas urgentes.	Les Verts	L'amendement a été refusé par 17 oui 36 non 1 abstention
13	Inv.	850.5290 P239	Autre immobilisation incorporelle Ronquoz 21	700'000.-	500'000.-	-200'000.-	Il s'agit majoritairement d'études liées au développement de Ronquoz 21 et au vu de la faible capacité d'autofinancement de la municipalité, nous estimons qu'il serait bon de réduire temporairement la voilure de ce projet.	Le Centre	L'amendement a été refusé par 17 oui 37 non 0 abstention
14	Inv.	852.5040 p.239	Parcs et Jardins Terrains bâtis	600'000.-	800'000.-	+200'000.-	Cet amendement vise, d'une part, à remplacer les arbres qui ont souffert du dérèglement climatique dans les parcs ou au bord des routes. Nous pouvons	Les Verts	L'amendement a été refusé par 21 oui 34 non

			Aménagement espaces publics				citer comme exemple le parking derrière l'église de Bramois, où les arbres sont secs depuis plusieurs années. D'autre part, en lien avec les fortes chaleurs estivales, les rues passantes de la ville ont besoin d'être équipées de fontaines d'eau, bien visibles et accessibles.		0 abstention
--	--	--	-----------------------------	--	--	--	--	--	--------------

Dicastère 9 : Sport, jeunesse & loisirs

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission
------------------	-------------------------	------------------	----------------	----------------	------------	-------------------------	-------------	------------------------------------

Aucun amendement n'a été refusé.

Discussion finale sur le budget 2025

Les rubriques de fonctionnement ont été amendées de : + 30'000.-
 Les rubriques d'investissement ont été amendées de : - 350'000.-
 Le budget est **accepté** par 55 oui, 0 non et 0 abstention

Le vice-Président du Conseil général : A. Dubuis, 16.12.2024